
Roumanie : priorité aux exportations de blé roumain à Constantza

Description

Avec une récolte annuelle de blé de plus de 9 Mt, la Roumanie est actuellement l'un des plus grands producteurs de céréales de l'Union européenne. Cependant, depuis l'invasion de l'Ukraine et le blocage de ses ports par la Fédération de Russie, l'afflux de céréales ukrainiennes vers Constantza, principal port roumain sur la mer Noire, entrave l'activité des producteurs locaux qui souhaitent exporter leur production. Ceux-ci font pression sur le gouvernement pour limiter l'impact de ces importations céréalières sur les capacités de stockage de leur blé dans l'enceinte portuaire. En un peu plus d'un an, c'est par cette route maritime alternative qu'ont été expédiées près du tiers des exportations ukrainiennes (blé, maïs...), qu'il faut entreposer avant leur réacheminement.

En réaction à ce flux en provenance d'Ukraine et anticipant le début de la récolte céréalière en juillet 2023, le ministère roumain de l'Agriculture envisage de mieux protéger la production locale (estimée cette année entre 9 et 10,5 Mt) en obtenant de Bruxelles un accès prioritaire au port de Constantza pour le blé roumain jusqu'au mois d'octobre.

Si une telle mesure est mise en œuvre, la production ukrainienne devrait retrouver le niveau d'accès antérieur à partir de l'automne. Le gouvernement roumain discutera de ce point prochainement avec Bruxelles.

D'après les prévisions, la production ukrainienne devrait toutefois être moindre cette année en raison de la guerre qui sévit sur son territoire et avoisinerait 45Mt, contre les 53 récoltées en 2022. Avant la guerre, ce pays était l'un des principaux producteurs mondiaux de céréales, fournissant à lui seul 30 % du maïs de la planète.

Sources : *Jurnalul National, Mediafax, Agrobiznes.*

date créée

04/07/2023

Champs de Méta

Auteur-article : Stéphan Altasserre